



MYRIOPHYLLE - BERNACHES - NIVEAU DE L'EAU - AGENDA - IN MEMORIAM

Bonjour {Contact_First_Name} {Contact_Last_Name},

Les flashs infos ont pour but d'informer brièvement les membres de l'APELS sur des dossiers ou des événements d'intérêt plus ponctuels qui surviennent entre les infolettres saisonnières.

DOSSIER MYRIOPHYLLE

Le samedi 22 avril prochain, à la salle du Conseil municipal d'Eastman, à 9 h 30, se tiendra une importante rencontre concernant la problématique du myriophylle dont la présence est attestée au lac. Lors de cette rencontre, le porteur du dossier à l'APELS, M. Raymond Bilodeau, fera un état de la question, exposera le plan d'action et ses étapes de mise en oeuvre, présentera les démarches de collaboration et de financement entamées, etc. Une période de questions est également prévue.

Cette invitation s'adresse non seulement **aux résidents du secteur sud, mais aussi à toutes et tous, membres ou non de l'APELS**, quel que soit leur secteur de résidence au lac. Faites circuler l'invitation... et au plaisir de vous y voir.



BERNACHES; c'est très bientôt la saison!

En concertation avec le Parc national du Mont-Orford et le Centre de villégiature Jouvence, l'APELS préconise la poursuite des actions communes ayant permis, depuis 2010, une réduction significative du nombre de bernaches résidentes au lac Stukely.

Les mesures recommandées consistent à :

- rendre l'accès aux berges moins intéressant en y laissant pousser l'herbe et en y plantant des arbustes et des arbres;
- installer des miniclôtures pour empêcher l'accès;
- mettre en place divers dispositifs destinés à les effrayer : rubans réfléchissants, vieux CD suspendus à une corde, ballons épouvantails (à un mètre du sol);
- les effrayer par le son, la lumière, des claquements de mains, en y promenant votre chien, etc., le but étant de les déranger quotidiennement.

Il est également recommandé de maintenir ces mesures tout l'été puisque, bien qu'elles arrivent principalement à la fin de mars ou au début d'avril, certaines se présentent au début d'août. Si vous vous absentez, demandez la coopération de vos voisins.

Pour information : compte tenu de la difficulté éprouvée par certains, les précédentes années, à trouver des rubans réfléchissants (*flash tapes*) l'APELS a convenu avec Les Jardins d'Eastman (rue Principale) qu'ils en garderaient en stock pour répondre aux besoins.



NIVEAU DU LAC : consultations

La Direction principale des barrages publics (du MDDELCC) a demandé un avis à la Municipalité d'Eastman sur un éventuel relèvement du niveau du lac Stukely. La Municipalité elle-même mène une consultation sur le sujet auprès de différents intervenants, dont l'APELS.

L'objectif de la demande de la Direction des barrages est d'obtenir la possibilité de rehausser de 10 centimètres le niveau maximal actuel du déversoir du lac (situé à Jouvence) quand il y a prévision de pluie abondante dans le but de réduire l'impact des « montées » d'eau vécues par la chaîne des quatre lacs situés en aval du barrage, soit les lacs Simoneau, Leclerc, Des Monts et Bran de Scie.

Le CA de l'APELS, même s'il se montre plutôt favorable à la demande, préfère réfléchir encore avant de finaliser son opinion, décision qui sera prise lors de sa prochaine réunion du 30 avril.

Les membres peuvent prendre connaissance du document de consultation acheminé par la Direction principale des barrages, disponible dans le site de l'APELS (Le coin des membres/Documents de référence/Document Direction principale des barrages publics.pdf) également téléchargeable [en cliquant ici même](#).

Pour communiquer à l'APELS vos réactions à cette consultation, dont la décision finale revient cependant au Centre hydrique du Québec, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse habituelle : associationlacstukely@gmail.com



AGENDA : quelques dates importantes

- Le lundi 3 avril, 17 h 00 : date butoir pour l'appel de candidatures au CA de l'APELS;
- Le samedi 22 avril, 9 h 30, salle du conseil, hôtel de ville d'Eastman : rencontre myriophylle ouverte à tous;
- Le samedi 27 mai 2017 : assemblée générale annuelle APELS. La convocation, l'ordre du jour de même que le procès-verbal de l'assemblée 2016 vous seront acheminés préalablement;
- Le dimanche **11 juin 2017** : analyse(s) d'eau. Les informations quant aux modalités (lieu, horaires et tarifs) vous seront acheminés préalablement



IN MEMORIAM

Le 11 mars dernier, décédait Madame Laurence Lemoyne Comeau. Résidente permanente au lac depuis plusieurs années, elle était une membre très active de l'APELS au CA de laquelle elle a siégé durant 6 ans dont deux à titre de présidente (1975 et 1978). Les membres du CA tiennent à offrir leurs profondes sympathies à la famille.

Chantal-Édith Masson pour l'APELS

S.V.P. Ne pas répondre à ce courriel. Pour informations ou commentaires: associationlacstukely@gmail.com
